

La participation électorale des Autochtones du Canada

Paul Howe et David Bedford
Université du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Note au lecteur	5
Introduction.....	7
Analyse documentaire.....	9
Méthode	13
Résultats.....	15
Conclusion	35
Annexe A Questions d'échantillonnage et de pondération.....	37
Annexe B Résultats de l'analyse de régression logistique à variables multiples dans les tableaux 5 et 6	39
Remerciements.....	41
Bibliographie.....	43

Note au lecteur

Cette étude a été commandée par Élections Canada pour examiner la participation électorale des Autochtones au Canada. Elle a été présentée à l'atelier d'Élections Canada à la Conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones tenue du 9 au 12 mars 2009. Les observations et les conclusions qui y sont formulées sont celles des auteurs.

« Le vote de chaque personne dans chaque communauté peut faire une différence. Il vous appartient de faire en sorte que votre voix compte¹. »

Phil FONTAINE
Chef national
Assemblée des Premières Nations

Introduction

Dans les semaines précédant l'élection fédérale d'octobre 2008, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a entrepris une campagne pour faire face au problème de la faible participation électorale au sein des Premières nations. Dans le sillage d'initiatives lancées en 2006, l'APN s'est engagée à faire augmenter la participation de ses membres aux élections fédérales et provinciales. Ses efforts ont commencé à porter fruit. La participation à l'élection fédérale de 2006 des Autochtones dans les réserves a augmenté de 8 % par rapport à l'élection précédente, « en partie en raison du succès de la campagne de sensibilisation et d'éducation mise conjointement sur pied par l'Assemblée des Premières Nations et Élections Canada en 2005-2006 » sous la direction de Phil Fontaine².

Ces initiatives marquent un changement important d'orientation pour l'APN. Les Chefs nationaux précédents, dont George Erasmus et Ovide Mercredi, avaient davantage mis l'accent sur les négociations de nation à nation en vue d'établir des modalités d'autonomie accrue pour les communautés des Premières Nations dans le contexte de traités. Comme l'a souligné Alan Cairns : « L'APN accorde la priorité à l'autonomie gouvernementale plutôt qu'à la participation électorale. [...] L'enthousiasme politique et l'adrénaline universitaire sont plus facilement stimulés par les effluves capiteux du nationalisme autochtone et du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale que par ceux plus terre-à-terre des élections pour une population autochtone minoritaire [...] » (2003, 7). Cairns maintenait d'ailleurs que les enjeux de la participation électorale des Autochtones et ceux de l'autonomie gouvernementale en tant que droit inhérent de toutes les nations indigènes souveraines étaient peut-être contradictoires (2003, 6). À tout le moins, il existe une tension entre la fonction d'intégration de la participation électorale, et la séparation entre les communautés autochtones et le reste du Canada qu'impliquent les initiatives d'autonomie gouvernementale. Au bout du compte, Cairns ne croit pas que les deux sont inconciliables, ne serait-ce que pour le motif raisonnable suivant : « Même les ententes d'autonomie gouvernementale les plus généreuses laisseront des secteurs de politique extrêmement importants hors de leur portée [...] » (2003, 7) et les Autochtones pourront donc influencer davantage sur ces secteurs en participant de plus en plus aux élections³.

¹ <http://www.afn.ca/election08/EAHB-fr.pdf>.

² <http://www.afn.ca/election08/EAHB-fr.pdf>. Voir aussi *ÉCHO* de l'APN, vol. 2, n° 5, 2005. « En décembre 2004, les Chefs ont adopté la résolution n° 89/2004 et ont appelé l'Assemblée des Premières Nations à entamer avec qui de droit un dialogue concernant l'élaboration d'une campagne de sensibilisation et d'éducation des membres des Premières Nations sur l'importance de voter » (page 6), <http://www.afn.ca/cmslib/general/ÉchoVol2No5.pdf>.

³ Dans la documentation, il est généralement reconnu que plus la participation électorale d'un groupe est importante, plus il aura d'influence sur les décisions du gouvernement (Lijphart 1997). Voir également Silver *et al.* 2005, qui résume certaines études clés.

L'importance de la participation électorale des Autochtones étant de plus en plus reconnue, les chercheurs ont commencé à approfondir le sujet au cours de la dernière décennie. Les études empiriques réalisées jusqu'ici ont toutefois certaines limites : elles ont tendance à s'appuyer soit sur des données administratives (pour mesurer les taux de participation autochtone), soit sur des méthodes qualitatives fondées sur de petits échantillons (pour évaluer les facteurs qui influent sur la participation des Autochtones). La présente étude utilise une méthode différente, basée sur une grande enquête nationale réalisée en 2003 avec un large éventail de questions sur la participation électorale et un échantillon de 25 000 personnes, dont plus de 700 répondants autochtones. L'analyse que nous présentons ci-dessous comble des lacunes importantes dans notre compréhension de la participation électorale autochtone et permet d'évaluer certaines des hypothèses dominantes dans la documentation existante.

Analyse documentaire

Un certain nombre d'études réalisées dans les années 1950 et 1960 soutenaient que l'indifférence et la faible participation électorale étaient symptomatiques d'une acceptation généralisée du régime. La vie politique américaine, en particulier, était considérée comme moins tendue que celle des États européens, qui étaient divisés sur le plan des classes sociales (Morris-Jones 1954; Lipset 1963, chapitre 6). Plus récemment, des universitaires, des politiciens et Élections Canada, en plus de l'APN, ont exprimé l'inquiétude que le déclin des taux de vote de groupes particuliers, comme les jeunes et les Autochtones, dont la participation était déjà faible, pourrait refléter un désengagement vis-à-vis du processus démocratique qui n'est pas sain pour la société.

Jusqu'aux années 1990, les chercheurs dans le domaine du vote se sont peu intéressés à la participation électorale des Autochtones. L'une des premières études à ce sujet a été réalisée en 1995 par Bedford et Pobihushchy, qui ont examiné la participation électorale dans les réserves des Maritimes en étudiant seulement les bureaux de vote installés dans des réserves, méthode qui est maintenant la norme dans ce domaine (Bedford et Pobihushchy 1995). Dans une version révisée de cette étude, publiée en 2003 (Bedford 2003), les auteurs ont ajouté des données relatives à un échantillon de réserves réparties à travers le Canada. Ces études concluaient toutes deux que les taux de participation dans les réserves étaient considérablement moins élevés que ceux du reste du pays et qu'ils étaient en décroissance. Daniel Guérin a lui aussi utilisé cette méthode dans son étude sur l'élection fédérale de 2000. Il a conclu que le taux de participation des Autochtones dans les réserves était de 47,8 %, soit 16 % au-dessous du taux global (2003, 12). Dans son étude réalisée en 2000 selon une méthode semblable, Jean-Nicholas Bustros a conclu que le taux de participation des Autochtones dans les réserves était de 38 % pour l'élection fédérale de 1993, de 40 % pour celle de 1997 et de 41 % pour le référendum sur l'Accord de Charlottetown (cité dans Guérin 2003, 11). Dans une étude récente, Jennifer Dalton a examiné le vote dans les réserves de l'Ontario aux élections fédérales de 1997, 2000, 2004 et 2006. Elle a conclu que les taux de participation des Autochtones étaient plus faibles que ceux de la population générale, mais, contrairement à l'étude Bedford, qui couvrait la période de 1960 à 1993, les résultats de Dalton montraient une augmentation graduelle au fil du temps (2007, tableau 5A).

Pour déterminer les taux de participation, on préfère généralement utiliser cette méthode plutôt que des sondages dans lesquels on demande aux gens s'ils ont voté. Ces sondages produisent constamment des taux de participation plus élevés que les taux réels, et sont donc sujets à caution (Dalton 2007, 11; Silver *et al.* 2005, 6). La méthode axée sur « les bureaux de vote dans les réserves » produit des données hautement fiables, mais elle exclut des sections importantes de la population autochtone, en particulier les Autochtones qui ne vivent pas dans les réserves, qu'ils soient des Indiens inscrits ou non. Il s'agit d'une faiblesse importante de la méthode puisque les deux populations n'ont pas nécessairement le même taux de participation électorale. L'approche fondée sur les bureaux de vote ne permet pas, non plus, de révéler des corrélations importantes entre la participation électorale et d'autres facteurs, comme les caractéristiques sociodémographiques ou les attitudes psychologiques et sociales. Même si les divergences dans les données de sondages sont importantes et qu'il faut interpréter ces données avec prudence,

l'information découlant de cette méthode est un complément crucial de ce que nous apprenons grâce à la méthode fondée sur les bureaux de vote.

Malgré ces difficultés méthodologiques, il est généralement reconnu que les Autochtones ont moins tendance à voter aux élections fédérales et provinciales que les non-Autochtones. (Les élections au sein des bandes sont l'exception; voir Bedford et Pobihushchy 1995, 263-264.) Quant aux facteurs qui expliqueraient cette différence, le consensus est beaucoup moins marqué, et les données beaucoup moins abondantes. L'explication la plus répandue est que le nationalisme autochtone, c'est-à-dire le fait que les Autochtones s'identifient en tant que Malécites, Mohawks, Indiens du Sang, etc. plutôt qu'en tant que Canadiens, les mène à considérer les élections canadiennes comme quelque chose d'étranger (Bedford et Pobihushchy 1995, 269-270; Cairns 2003, 6-7). Divers facteurs favorisent cette façon de s'identifier : le combat pour l'autonomie gouvernementale; l'aliénation face à l'État et au peuple canadiens, souvent racistes et oppressifs; la montée de la politique de l'identité et la tendance mondiale au localisme; les efforts déployés dans les domaines de la conservation culturelle et linguistique, etc. Cette explication n'est toutefois pas demeurée incontestée. Il est particulièrement intéressant de noter que l'APN propose trois facteurs pour expliquer les faibles taux de participation. En premier lieu, elle fait valoir que les « traumatismes collectifs » des pensionnats, l'histoire du colonialisme et le racisme font obstacle à la participation. Deuxièmement, l'exercice du droit de vote ne fait pas partie de la culture politique puisque les Indiens inscrits n'ont obtenu le droit de vote (et celui de demeurer inscrits) qu'en 1960. Enfin, l'APN souligne « l'écrasant fardeau de la pauvreté ». « La survie au jour le jour » d'un grand nombre d'Autochtones crée de nombreux obstacles à l'exercice du droit de vote⁴.

Silver et ses collaborateurs contestent ouvertement « l'explication nationaliste ». Leur étude qualitative de la participation électorale des Autochtones du centre-ville de Winnipeg indique qu'il ne s'agit pas du facteur clé (2005, 12-13). Cette étude cite plutôt trois autres facteurs ou explications : l'exclusion sociale – le fait de se sentir exclu et éloigné du système politique canadien et de manquer de confiance à l'égard de ce système, est lié aux faibles taux de participation (2005, 13-15); les facteurs socioéconomiques et démographiques – les facteurs qui influent sur la participation électorale dans la population générale, comme le revenu, la scolarité et l'âge, ont un rapport direct avec les taux de participation (2005, 15-17); et, enfin, les opportunités et les efforts politiques – les obstacles à la participation, comme le système des partis, le système électoral et le manque d'intérêt des partis à l'égard des électeurs autochtones, sont liés aux taux de participation (2005, 17-18). La limite de cette approche est qu'elle se fonde sur les explications fournies par les citoyens eux-mêmes. Une telle méthode rend compte des motifs que les électeurs considèrent comme étant à la base de l'exercice (ou le non-exercice) de leur droit de vote. Les explications expérientielles ou phénoménologiques sont ainsi favorisées. Autrement dit, les répondants auront tendance à accorder plus d'importance aux raisons liées de façon plus immédiate à leur expérience personnelle et moins d'importance à des raisons qu'on pourrait qualifier de structurelles. Les gens qui n'exercent pas leur droit de vote ne mentionneront probablement pas un faible revenu ou un manque d'instruction comme cause de leur abstention. Pourtant, nous savons qu'il s'agit de facteurs importants. En conséquence, même

⁴ www.afn.ca/elections08/EAHB-fr.pdf, page 3.

si une telle méthode produit de l'information qualitative intéressante, des données quantitatives sont nécessaires à l'évaluation de diverses hypothèses concernant la participation électorale.

Une enquête nationale à grande échelle réalisée par Statistique Canada en 2003 nous permet de combler certaines des lacunes importantes dans la documentation existante. Cette enquête visait les Autochtones à la fois des zones urbaines et rurales, ce qui nous permet d'évaluer les taux de participation électorale parmi toutes les sections de la population autochtone. Nous pouvons également recueillir des informations plus systématiques sur les raisons du non-exercice du droit de vote. Le revenu, la scolarité et l'âge sont des facteurs importants qui influent sur le niveau de participation électorale de la population générale. Les données fournissent de l'information sur la situation sociodémographique des participants, ce qui nous aide à déterminer dans quelle mesure de tels facteurs peuvent expliquer les faibles taux de participation parmi les Autochtones. En outre, nous avons accès à des données de nature plus subjective ou reliées à l'attitude, comme le degré de confiance dans les institutions publiques, l'identification à la nation ou à la province, et ainsi de suite. Ces facteurs sont tous reconnus pour leur incidence sur la participation. Une analyse fondée sur ces mesures nous permet de déterminer l'importance relative du nationalisme autochtone en tant que facteur explicatif dans le contexte d'une exploration plus large des divers éléments qui influent sur les taux de participation électorale des Autochtones.

Méthode

Le sondage utilisé pour notre analyse fait partie de la série de cycles de l'Enquête sociale générale réalisée par Statistique Canada annuellement; il s'agit du 17^e cycle de la série de 2003 (ESG 17). De nombreuses raisons militent en faveur de l'utilisation de ce sondage pour une étude sur la participation électorale des Autochtones.

L'une de ces raisons est la taille de l'échantillon. Près de 25 000 Canadiens ont été sondés, soit un échantillon assez grand pour comprendre un nombre important de répondants autochtones. D'autres ensembles de données couramment utilisés pour étudier la participation électorale, comme les enquêtes nationales sur les élections canadiennes, réalisées à l'occasion de toutes les élections fédérales, se fondent sur des échantillons nationaux trop restreints pour permettre une étude adéquate de ce sous-groupe relativement petit de la population canadienne⁵.

Une deuxième caractéristique importante de l'Enquête sociale générale est la rigueur de la méthode de collecte de données. L'enquête de 2003, réalisée par téléphone, a eu un taux de réponse de 78 % – nettement plus que le taux de réponse de la plupart des études universitaires et considérablement plus que ceux de la majorité des firmes de sondage commerciales (de nos jours, habituellement de l'ordre de 10 à 15 %; voir le Comité du taux de réponse de l'APRM, 2003). Un taux de réponse élevé est important dans le cadre d'une enquête sur la participation politique parce qu'il y a une corrélation entre la volonté de participer aux sondages et l'engagement d'une nature plus générale, sur les plans social et politique. Plus le taux de réponse est bas, plus l'échantillon risque d'être non représentatif.

La plus grande préoccupation dans le contexte actuel est que les Autochtones soient sous-représentés dans l'échantillon de l'enquête en raison d'une plus grande réticence à participer à des sondages, ce qui pourrait affecter la fiabilité des résultats. Nous avons donc examiné attentivement le sous-échantillon autochtone de l'ESG – composé de toutes les personnes qui, à une question sur l'origine ethnique, se sont décrites en premier lieu comme Autochtones – afin de nous assurer qu'il s'agissait d'un échantillon représentatif. Les résultats ont été rassurants : la représentation globale des Autochtones dans l'échantillon de l'ESG ressemblait beaucoup aux estimations démographiques fondées sur les données du recensement de 2006. Il y avait toutefois certaines divergences entre l'échantillon et les estimations démographiques en ce qui concerne la répartition provinciale et le ratio hommes/femmes des répondants autochtones. Ces divergences ont pu être corrigées par l'utilisation de coefficients de pondération visant à rendre l'échantillon conforme aux paramètres de population. L'annexe A fournit plus de détails sur le sous-échantillon autochtone et les coefficients de pondération employés.

⁵ L'Enquête auprès des peuples autochtones (effectuée par Statistique Canada en 1991, 2001 et 2006) comprenait également des questions sur l'exercice du droit de vote (aux élections municipales et provinciales, et aux élections de bandes), mais elles faisaient partie d'un questionnaire supplémentaire visant seulement les résidents de l'Arctique. Il convient également de signaler l'échantillon utilisé par les autres panélistes du présent atelier, soit un sous-échantillon spécial des Autochtones des Prairies, sondé en 2004 dans le cadre de l'enquête sur l'égalité, la communauté et la sécurité.

Une troisième caractéristique importante de l'Enquête sociale générale de 2003 est la pertinence et la portée des sujets abordés. Le thème général de l'enquête était « l'engagement social ». Dans le questionnaire, on demandait aux répondants s'ils avaient voté à l'élection fédérale la plus récente (en 2000), à l'élection provinciale la plus récente (selon la province et la date de l'entrevue) et à l'élection municipale la plus récente (encore une fois différentes élections, selon les répondants). L'enquête comprenait également des questions sur plusieurs qualités de comportement et d'attitude ayant potentiellement rapport à la participation électorale. Certaines de ces questions étaient liées à l'hypothèse « nationaliste », alors que les autres touchaient d'autres facteurs de la participation électorale. Nous avons examiné les liens entre ces variables et la participation électorale à l'élection fédérale de 2000 en utilisant des méthodes à deux et à plusieurs variables, et nous avons pu déterminer l'importance relative de divers facteurs considérés comme associés à la participation électorale des Autochtones.

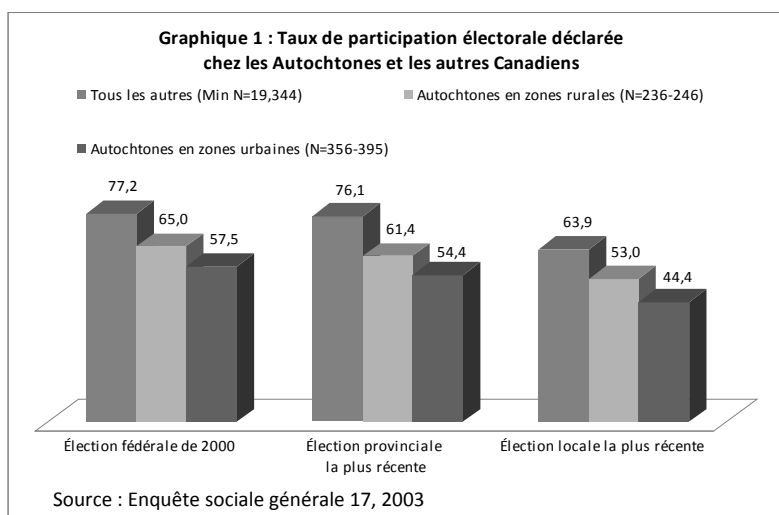
Résultats

La participation électorale des Autochtones

La première question que nous avons examinée est le niveau de participation publié après diverses élections. En examinant les résultats, on ne doit pas oublier que les taux de participation calculés à partir de sondages sont normalement plus élevés que les taux de participation réels. Les résultats de l'ESG ne font pas exception, bien que le degré d'inflation soit moindre que dans d'autres enquêtes (probablement parce que le taux de réponse de l'enquête était élevé, ce qui réduisait le biais de l'échantillonnage).

Le graphique 1 montre le taux de participation publié après les trois niveaux d'élections pour trois groupes : les Autochtones des zones rurales, ceux des zones urbaines et tous les autres répondants. Pour ces derniers, les taux sont de 77,2 % à l'élection fédérale de 2000, de 76,1 % à l'élection provinciale la plus récente et de 63,9 % à l'élection locale la plus récente. Les taux des Autochtones ruraux sont beaucoup moins élevés : 65 %, 61,4 % et 53 %. Chez les Autochtones urbains, ils sont encore moins élevés : 57,5 %, 54,4 % et 44,4 %.

Il y a donc un écart constant de participation entre les Autochtones ruraux et urbains. Il est toutefois moins important que ce qu'indiquaient les recherches précédentes. Une étude réalisée en 2001 à partir d'une enquête Ipsos Reid, et commandée par Élections Canada, affirmait que les Autochtones urbains étaient trois fois moins susceptibles de déclarer avoir voté à l'élection fédérale de 2000 que ceux vivant dans des réserves (Guérin 2003, 13). De toute évidence, l'écart entre les deux groupes est beaucoup plus faible selon les données de l'ESG 17. En outre, les écarts entre Autochtones urbains et ruraux ne sont que légèrement plus importants que pour les autres Canadiens urbains et ruraux (écart de 2,5 % à l'élection fédérale de 2000, de 3,4 % à l'élection provinciale la plus récente et de 3,1 % à l'élection locale la plus récente). L'écart urbain/rural chez les Autochtones reflète donc partiellement une tendance plus générale chez l'ensemble des Canadiens.



Le moyen le plus simple de rapprocher ces estimations des taux de participation réels est de soustraire un nombre fixe de points de pourcentage du taux de participation de chaque sous-groupe⁶. Dans le cas de l'élection fédérale de 2000, ce nombre serait de 15,5 points de pourcentage (le taux de participation réel a été de 61,2 %⁷, alors que l'estimation ESG pour tous les répondants est de 76,7 %). Le taux de participation estimé serait donc de 49,5 % pour les Autochtones ruraux, de 42 % pour les Autochtones urbains et de 61,7 % pour tous les autres répondants. Le taux obtenu pour les Autochtones ruraux – 47,8 % – est très semblable à celui obtenu dans une étude d'Élections Canada sur les mêmes élections, fondée sur un décompte des électeurs aux bureaux de scrutin dans les réserves (Guérin 2003, 12)⁸.

Ce premier ensemble de données permet d'établir quelques points essentiels. D'abord, il nous rassure quant à la validité de l'échantillonnage de la population autochtone pour l'ESG puisque les données, une fois rajustées pour corriger l'inflation intrinsèque aux estimations fondées sur les sondages, sont généralement compatibles avec les taux de participation des Autochtones ruraux fondés sur les décomptes aux bureaux de scrutin. Deuxièmement, il révèle que le taux de participation des Autochtones urbains n'est que légèrement inférieur à celui des Autochtones ruraux. Enfin, il montre que l'écart de taux entre les Autochtones et les autres Canadiens – ainsi que celui entre les Autochtones ruraux et urbains – n'est pas particulier à un type d'élection, mais demeure constant aux niveaux fédéral, provincial et municipal.

Facteurs sociodémographiques

Pour comprendre les facteurs qui influent sur la participation électorale des Autochtones, il est raisonnable de commencer par examiner les variables sociodémographiques reconnues comme ayant une influence importante sur la participation électorale de la population générale. Ces

⁶ Cette méthode suppose, bien sûr, que les biais d'échantillonnage et la surdéclaration de l'exercice du droit de vote sont équivalents dans tous les sous-groupes. Cela n'est peut-être pas le cas, mais en l'absence de toute preuve de biais différentiel, il convient de présumer qu'il y a équivalence.

⁷ Élections Canada a ultérieurement augmenté ce nombre à 64,1 % après avoir retiré les noms qui apparaissaient en double sur la liste électorale (mais le taux de participation officiel reste de 61,2 %).

⁸ On pourrait utiliser d'autres méthodes pour rajuster les estimations fondées sur le sondage. Par exemple, on pourrait appliquer à chaque sous-groupe le *ratio* de participation réelle par rapport à l'estimation d'ensemble fondée sur le sondage. Cette méthode ferait monter légèrement les taux de participation des Autochtones. Cependant, comme il y a une marge d'erreur assez importante en raison de la petite taille de l'échantillon des groupes autochtones, il ne vaut pas la peine de tenter de rajuster les données de l'ESG pour obtenir des estimations définitives des taux de participation généraux des Autochtones.

La taille des échantillons varie légèrement pour les diverses élections en raison de l'exclusion de répondants trop jeunes pour voter (pour les élections fédérales et provinciales, nous sommes en mesure de déterminer, de manière très précise, si les répondants avaient le droit de voter à la dernière élection; pour les élections municipales, nous avons simplement exclu toutes les personnes de moins de 23 ans). Pour les Autochtones urbains, la taille de l'échantillon pour l'élection fédérale de 2000 est de 395. Pour ce groupe, la marge d'erreur est de $\pm 4,9\%$ 19 fois sur 20, selon la formule standard pour les mesures fondées sur un pourcentage. Pour les Autochtones ruraux, la taille de l'échantillon pour l'élection fédérale de 2000 est de 246. La marge d'erreur connexe est de $\pm 6\%$, 19 fois sur 20. Pour les autres répondants, la taille de l'échantillon pour l'élection de 2000 est de 20 341, et la marge d'erreur est de $\pm 0,6\%$, 19 fois sur 20. Ces estimations des marges d'erreur doivent être considérées comme approximatives puisque l'application de coefficients de pondération aux données de l'ESG rend la formule standard quelque peu imprécise.

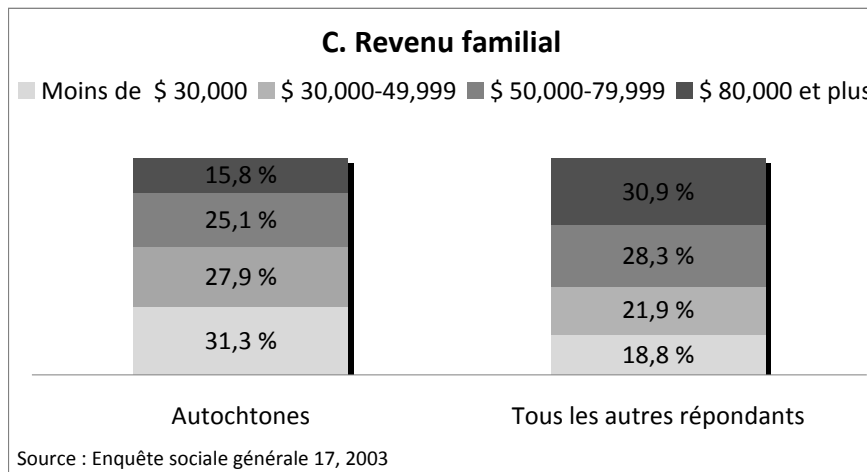
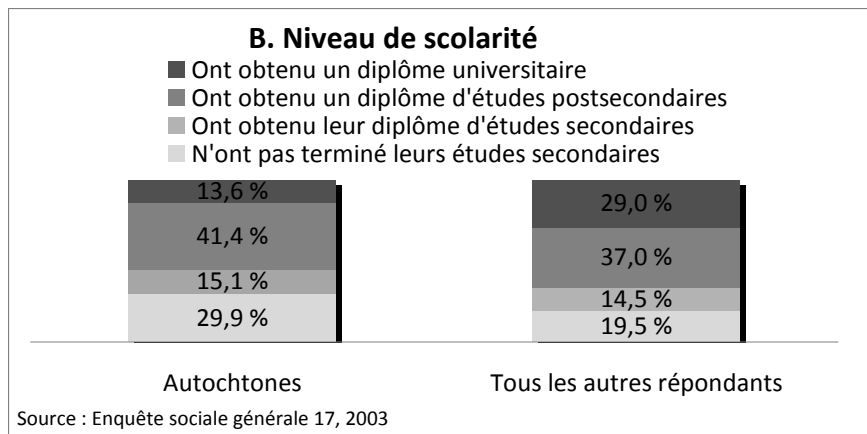
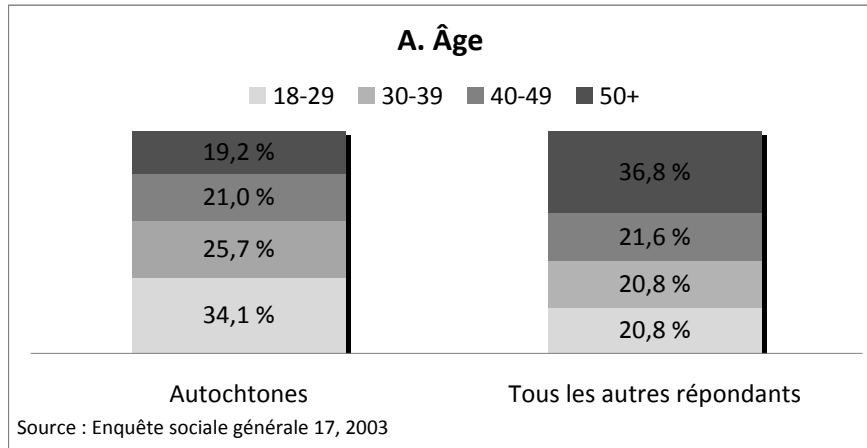
variables comprennent des indicateurs socioéconomiques, comme la scolarité et le revenu, reconnus depuis longtemps comme des facteurs importants de la participation électorale, et l'âge, reconnu depuis peu comme un facteur déterminant car les recherches sur le déclin de la participation électorale ont montré une diminution constante des taux de participation au Canada au fil des générations (Blais *et al.* 2004). L'influence de ces facteurs sur la participation électorale autochtone est révélée en deux étapes : la première est un examen des différences entre les Autochtones et les autres répondants concernant ces variables sociodémographiques, et la seconde est une analyse de la relation entre chacune de ces variables et la participation électorale.

Le graphique 2 fait état du profil sociodémographique distinctif des répondants autochtones dans l'échantillon de l'ESG. Les répondants autochtones, dans l'ensemble, sont beaucoup plus jeunes que les autres répondants, et ils ont un niveau de scolarité et un revenu familial moins élevés. Les différences sont considérables, et on doit constamment en tenir compte, non seulement dans l'évaluation des taux de participation des Autochtones, mais également dans l'exploration d'autres facteurs qui ont une certaine influence sur ces taux. Dans bien des cas, les traits distinctifs de la population autochtone sont – en partie ou en totalité – simplement le reflet de leur profil sociodémographique distinct.

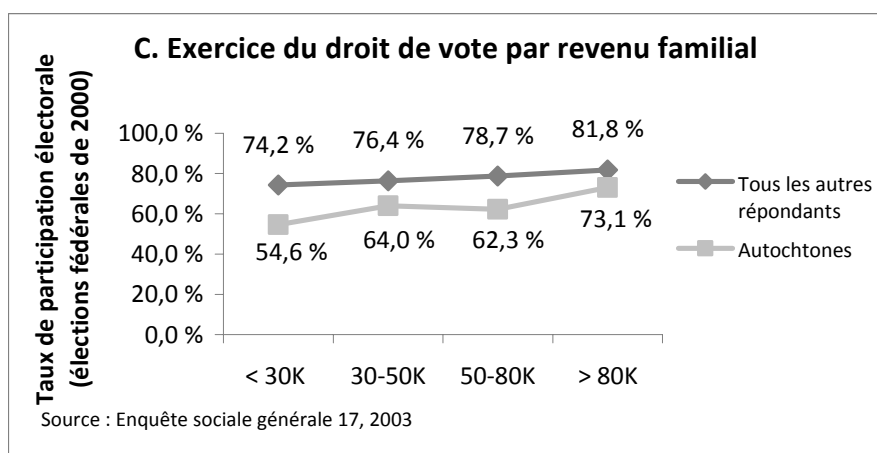
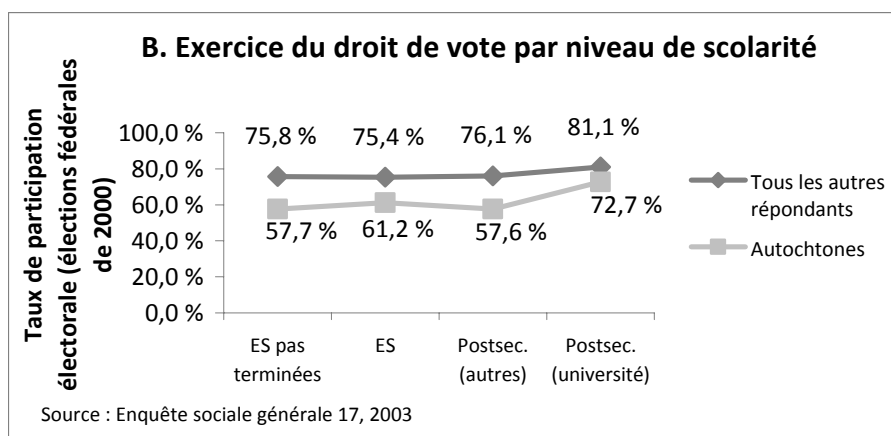
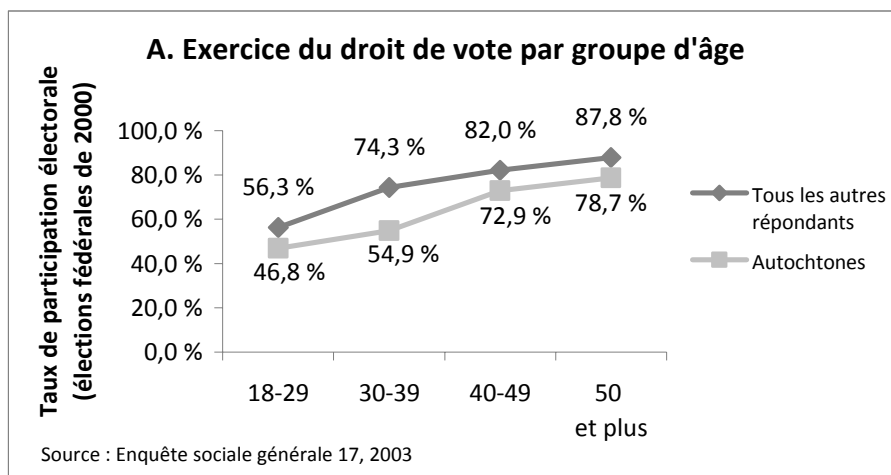
Le graphique 3 montre l'effet des variables sociodémographiques sur la participation électorale. Les différences de participation les plus importantes sont liées à l'âge (il est à noter que, dans les graphiques 2 et 3, ce chiffre représente l'âge des répondants au moment de l'élection fédérale de novembre 2000, et non au moment de l'entrevue⁹). La participation électorale publiée pour les répondants autochtones de 50 ans et plus atteint presque 80 %. Ce taux diminue à mesure que l'âge des répondants baisse, et est inférieur à 50 % chez les moins de 30 ans. Cela reflète la tendance dans la population générale, au sein de laquelle il y a également une diminution constante du taux de participation avec l'âge, le taux passant de presque 90 % chez les plus âgés à un peu plus de 55 % chez les plus jeunes. Il importe de souligner que ces chiffres sont une représentation exagérée de la participation électorale, et que le moyen le plus simple de les faire concorder avec le taux de participation réel à l'élection de 2000 est de soustraire 15,5 % de chacun de ces chiffres. Par ailleurs, l'interprétation généralement acceptée de l'écart de participation entre les groupes d'âge est qu'il reflète des effets importants de cohortes – autrement dit, il indique un manque de participation parmi les jeunes Canadiens qui persistera, en grande partie, à mesure qu'ils vieilliront, plutôt qu'une lacune temporaire chez de jeunes adultes qui se corrigera avec l'âge (Blais *et al.* 2004).

⁹ Il est possible de calculer très précisément l'âge des répondants au moment de l'élection de 2000 d'après leur âge au moment de l'entrevue, lequel est enregistré dans les données de l'ESG 17 à un signe décimal près (par ex. 25,3), et le mois au cours duquel ils ont été interrogés (élément important, car les entrevues se sont étalées sur les 12 mois de 2003).

Graphique 2 : Profil sociodémographique, Autochtones et autres



Graphique 3 : Facteurs sociodémographiques de l'exercice du droit de vote, Autochtones et autres



La scolarité et le revenu ont moins d'influence sur la participation électorale des Autochtones que l'âge, mais leurs effets sont tout de même considérables. Une différence de 15 à 18 points de pourcentage sépare les Autochtones des catégories les plus aisées et instruites de ceux de l'autre extrémité du spectre socioéconomique. Dans les deux cas, les effets de la stratification socioéconomique semblent être un peu plus grands pour les Autochtones que pour les autres répondants, chez qui la scolarité et le revenu ont décidément moins de répercussions sur la participation électorale (environ 5 à 8 points de pourcentage seulement). La taille relativement petite des échantillons de répondants autochtones (une fois divisés en catégories de scolarité et de revenu) ne permet pas de tirer des conclusions solides sur ce point, mais la possibilité d'un effet différentiel pour les Autochtones devrait quand même être soulignée puisqu'il pourrait s'agir d'une dimension importante du profil distinctif de la participation électorale autochtone.

À la lumière de ces observations initiales, on se demande naturellement dans quelle mesure les différences socioéconomiques peuvent expliquer l'écart de participation électorale entre les Autochtones et les autres Canadiens. Le tableau 1 présente deux modèles de participation. Les modèles de variables et la méthode d'analyse (régression des moindres carrés ordinaires) ont été choisis de façon à faciliter l'interprétation¹⁰. La première colonne du modèle 1 comprend trois variables représentant trois groupes distincts : les Autochtones ruraux, les Autochtones urbains et les non-Autochtones ruraux. Ainsi, la constante dans le modèle – 76,7 – représente le taux de participation estimé à l'élection de 2000 du groupe « manquant », soit les non-Autochtones urbains, tandis que le coefficient pour chacune des trois catégories représente la différence de participation par rapport à ce groupe. Dans le cas des Autochtones ruraux, cette différence est estimée à -14,2 points de pourcentage et dans le cas des Autochtones urbains, à -19,2. Toutefois, en ce qui concerne les non-Autochtones ruraux, le coefficient indique un taux de participation de 2,4 points plus élevé que celui du groupe témoin.

¹⁰ Pour les variables dépendantes binaires, la régression logistique est normalement considérée comme la technique la plus appropriée. Cependant, les coefficients de régression logistique ne sont pas faciles à interpréter, et l'essence des résultats n'est pas modifiée par l'utilisation de la régression des moindres carrés ordinaires. L'annexe B fournit les résultats de régression logistique pour les modèles finaux de participation électorale à variables multiples présentés plus loin (et qui correspondent aux résultats de régression des moindres carrés ordinaires des tableaux 6 et 7).

Tableau 1 : Le vote à l'élection fédérale de 2000, effets sociodémographiques

	Modèle 1		Modèle 2	
	B	(erreur-type)	B	(erreur-type)
Autochtones urbains	-19,2*	(2,1)	-10,7*	(2,1)
Autochtones ruraux	-14,2*	(2,8)	-6,0**	(2,6)
Non-Autochtones ruraux	2,4*	(0,7)	2,8*	(0,7)
Âge			33,2*	(0,7)
Scolarité			12,2*	(0,8)
Revenu familial			9,1*	(0,9)
Constante	76,7	(0,3)	45,1	(0,9)
R ²	0,005		0,096	
(N)	(20 981)		(20 981)	

*p<0,01; **p<0,05

Notes : Les entrées sont des coefficients de régression non normalisés et des erreurs-types fondées sur la régression des moindres carrés ordinaires.

Variable dépendante : le vote à l'élection fédérale de 2000, code 0 (n'a pas voté) et 100 (a voté).

Toutes les variables indépendantes équivalent à 0 ou à 1 (pour les variables binaires, 1 représente la catégorie indiquée dans le tableau).

Source : Enquête sociale générale 17, 2003

L'ajout de variables sociodémographiques dans le second modèle montre dans quelle mesure l'écart de participation est réduit quand ces facteurs sont pris en compte¹¹. Comme le révèle le tableau, le coefficient pour les Autochtones urbains tombe à -10,7 et celui pour les Autochtones ruraux à -6. Autrement dit, environ la moitié de l'écart (légèrement moins pour les Autochtones urbains, légèrement plus pour ceux des zones rurales) peut s'expliquer par des caractéristiques sociodémographiques distinctives de la population autochtone. Les différences d'âge sont l'élément le plus important à cet égard, car l'âge est la variable sociodémographique qui a le plus grand effet sur le vote. Environ le tiers de l'écart de participation autochtone peut être attribué au fait que cette population compte une plus grande proportion de jeunes.

Sentiment d'appartenance et confiance

Les résultats ci-dessus, axés uniquement sur les variables sociodémographiques clés qui influent sur la participation électorale, visent à montrer dans quelle mesure l'écart de participation autochtone est un phénomène proprement « autochtone » et dans quelle mesure il ne fait que refléter des caractéristiques sociodémographiques de base de la population autochtone. Bien que ces résultats fournissent certains indices, il est clair que d'autres analyses sont nécessaires pour comprendre en profondeur l'abstention de vote des Autochtones. Les facteurs inhibiteurs les plus souvent mentionnés sont ceux liés aux notions d'appartenance et de confiance. Certains ont avancé que les faibles taux de participation reflètent la montée d'un nationalisme autochtone et le

¹¹ La constante dans le deuxième modèle indique à présent le taux de participation estimé parmi ceux dont toutes les variables indépendantes équivalent à 0 – autrement dit, les non-Autochtones urbains de 18 à 29 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et dont le revenu familial est inférieur à 30 000 \$.

sentiment d'aliénation qui en résulte face à l'État et au peuple canadiens. Il est certes prouvé que les sentiments d'appartenance et de confiance – ou, inversement, ceux d'exclusion et de méfiance – ont une certaine influence sur la participation électorale de la population générale. Il serait logique que leurs effets sur le vote autochtone soient à tout le moins aussi grands.

Le tableau 2 présente des résultats relatifs au premier volet de cette relation : des comparaisons entre les Autochtones et les autres répondants à l'égard de diverses mesures des sentiments d'appartenance et de confiance sur les plans social et politique. Certains des résultats ne correspondent pas à ce qu'on aurait pu attendre, en particulier les deux premières séries de chiffres reliées à des questions concernant l'attachement des répondants au Canada et à leur province. Dans le cas de l'attachement provincial, les Autochtones sont légèrement plus nombreux à indiquer un attachement très important, mais cela est contrebalancé par le nombre légèrement plus élevé des Autochtones qui indiquent un attachement très faible; dans l'ensemble, on constate peu de différences entre les Autochtones et les autres Canadiens sur cette question. Dans le cas du Canada, les Autochtones expriment un attachement plus faible que les autres répondants, comme on s'y attendait, mais l'écart est étonnamment mince. Plus de la moitié des répondants autochtones indiquent qu'ils sont très attachés au Canada, un taux légèrement moins élevé que celui des autres répondants. Par ailleurs, cette petite différence est en grande partie attribuable à l'âge de la population autochtone : les jeunes ont généralement tendance à exprimer un sentiment d'attachement plus faible à l'égard de leur province et de leur pays.

Une autre série de questions, qui portent sur la confiance sociale, révèle des tendances plus conformes aux attentes. Dans ce cas, les résultats pour deux questions de l'ESG ont été combinés. Ces questions visaient à mesurer le niveau de confiance des répondants à l'égard des étrangers et de leurs voisins, sur une échelle de 1 à 5 (1 représentant aucune confiance, et 5, beaucoup de confiance). Les résultats sont pondérés, et de nouveaux codes sont attribués pour une échelle de 0 à 3¹². Comme l'indique le tableau 2, près de 35 % des répondants autochtones se trouvent au bas de cette échelle de confiance sociale, contre seulement 21 % des autres répondants. Ici encore, les résultats sont en partie le reflet du profil sociodémographique distinctif de l'électorat autochtone puisque les personnes les plus jeunes, les moins instruites et les plus pauvres ont tendance à avoir un niveau de confiance sociale moins élevé. Toutefois, même quand on tient compte de ces facteurs, il y a une différence importante entre les Autochtones et les autres Canadiens¹³.

¹² La création d'un plus petit nombre de catégories visait à assurer des échantillons de taille raisonnable pour les divers groupes de répondants autochtones.

¹³ Cet énoncé (et d'autres énoncés semblables dans la suite du présent document) fait référence à une analyse de régression à variables multiples que nous avons entreprise et qui traite la confiance sociale en tant que variable dépendante. Cette analyse vise à déterminer s'il y a toujours une différence importante entre les Autochtones et les non-Autochtones quand l'âge, la scolarité et le revenu sont compris dans le modèle de régression.

Tableau 2 : Sentiment d'appartenance et confiance, Autochtones et autres répondants

	Autochtones	Autres répondants
<i>Attachement au Canada</i>		
Très faible	7,4 %	3,6 %
Plutôt faible	7,3 %	8,6 %
Plutôt fort	33,5 %	33,2 %
Très fort	51,8 %	54,6 %
(N)	(647)	(20 496)
<i>Attachement à la province</i>		
Très faible	7,4 %	4,6 %
Plutôt faible	15,0 %	14,5 %
Plutôt fort	38,3 %	46,6 %
Très fort	39,2 %	34,4 %
(N)	(645)	(20 283)
<i>Échelle de confiance sociale</i>		
0 (aucune confiance)	34,6 %	21,2 %
1	15,9 %	15,4 %
2	20,4 %	19,5 %
3 (beaucoup de confiance)	29,1 %	43,8 %
(N)	(609)	(18 981)
<i>Confiance dans les institutions publiques</i>		
Aucune	19,5 %	8,3 %
Une	27,3 %	23,8 %
Deux	26,3 %	31,2 %
Trois	26,9 %	36,7 %
(N)	(532)	(17 639)

Source : Enquête sociale générale 17, 2003

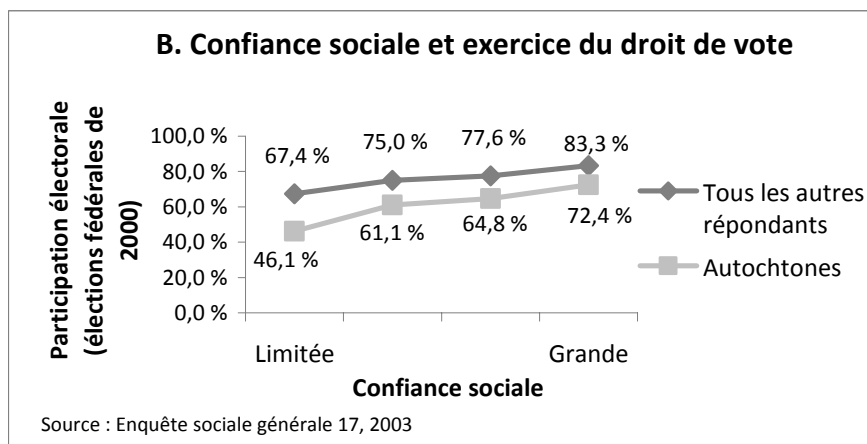
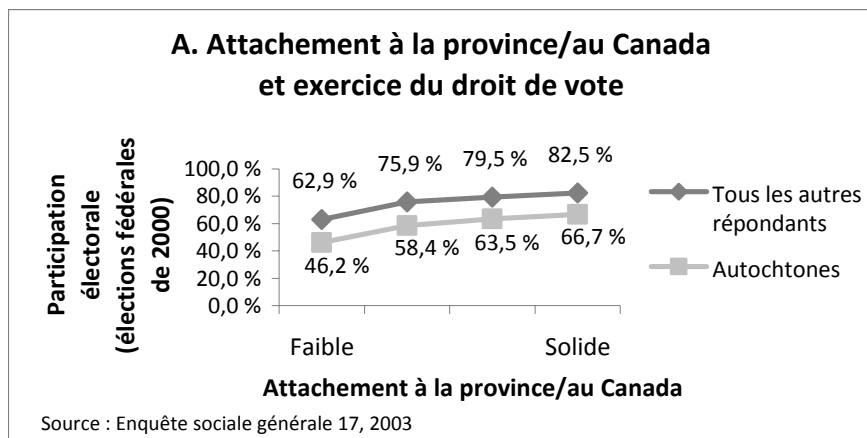
Outre la confiance sociale, il y a la question de la confiance politique, à savoir si les Autochtones se méfient davantage des institutions de l'État canadien. Une série de questions de l'ESG 17 visait à mesurer la confiance des répondants en divers organismes publics : une grande confiance, une assez grande confiance, peu de confiance ou aucune confiance. Notre analyse se limite aux organismes sur lesquels les Autochtones ont peu de pouvoir : la police, le système de justice et les tribunaux, et le Parlement fédéral¹⁴. Les répondants étaient considérés comme ayant confiance dans un organisme s'ils exprimaient une « grande confiance » ou une « assez grande confiance » à son égard. Le tableau 2 montre le nombre total d'organismes publics dans lesquels les Autochtones et d'autres Canadiens ont affirmé avoir confiance (sur une échelle de 0 à 3). Les niveaux de confiance moins élevés des Autochtones sont évidents : près de la moitié (46,8 %)

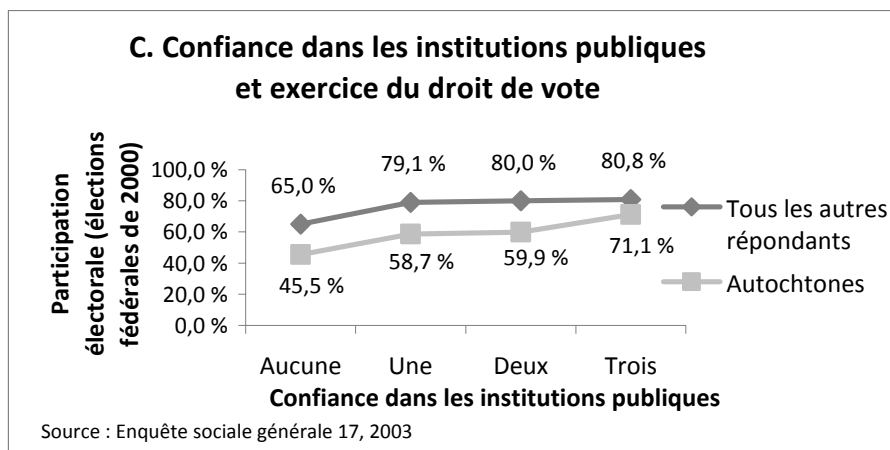
¹⁴ Les autres questions portaient sur des domaines dans lesquels les Autochtones exercent une certaine autorité : le système de santé, le système scolaire et le système d'aide sociale.

ont affirmé avoir confiance en seulement un organisme ou aucun, comparativement à un peu moins du tiers (32,1 %) des autres répondants. Dans ce cas, la prise en considération de l'âge, de la scolarité et du revenu grâce à des méthodes à variables multiples a peu d'effets sur le résultat (ces résultats ne sont pas indiqués) puisque les variables sociodémographiques ont peu de liens avec les mesures de confiance dans les institutions publiques.

Comment ces divers baromètres d'appartenance et de confiance sont-ils liés à la participation électorale? La relation est raisonnablement étroite et relativement constante dans toutes les dimensions examinées. La différence dans le vote à l'élection fédérale de 2000 entre les répondants en bas et en haut de chacune des trois échelles – attachement à la province/au pays, confiance sociale et confiance dans les institutions – varie de 20 à 26 points de pourcentage (graphique 4). Dans le premier cas, l'attachement à la province/au pays, les effets dans l'électorat autochtone sont semblables à ceux constatés dans la population générale. Dans les deux derniers cas, à savoir la confiance sociale et la confiance dans les institutions, il semble que les effets soient un peu plus importants chez les répondants autochtones. Par exemple, parmi les non-Autochtones, seules les personnes affirmant n'avoir confiance en aucune institution publique ont un taux de participation moins élevé (d'environ 15 points) tandis que chez les Autochtones, le taux de vote publié baisse de façon plus constante et plus marquée à mesure que la confiance dans les institutions diminue.

Graphique 4 : Appartenance, confiance et vote, Autochtones et autres répondants





Suivre l'actualité politique

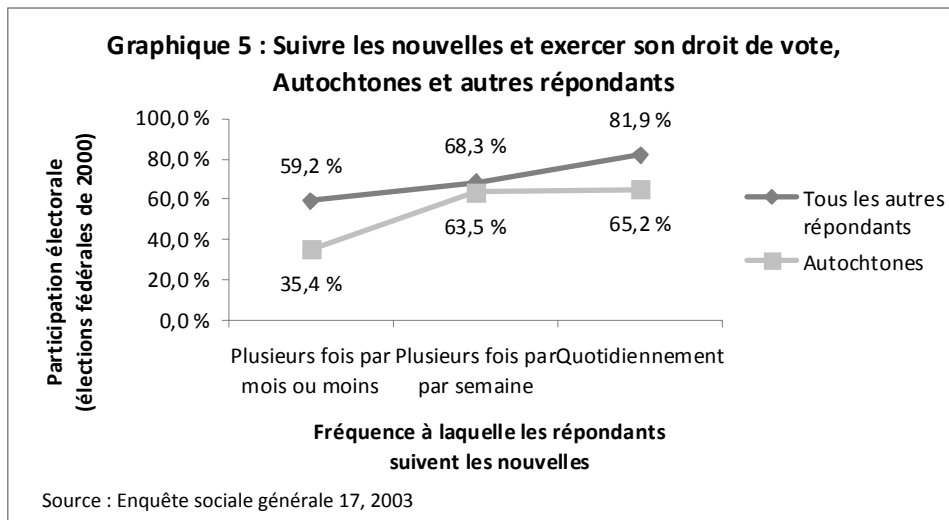
Dans la documentation générale, une forte corrélation a été établie entre la participation électorale et une autre dimension de l'engagement civique, à savoir l'intérêt pour la politique – qui, de nos jours, consiste principalement à suivre l'actualité politique dans les médias. On a montré que le fait de se tenir au courant des événements améliore beaucoup la compréhension des enjeux politiques, ce qui permet au citoyen de faire des choix dans l'isoloir. De plus, cette habitude reflète et renforce un intérêt général pour les questions politiques (Norris 2000).

Une analyse exhaustive de l'intérêt politique examinerait non seulement les habitudes relatives aux médias d'information, mais aussi les niveaux de connaissance et d'intérêt pour la politique. Or, la seule question de l'ESG 17 à cet égard était d'ordre général : « À quelle fréquence suivez-vous les nouvelles et l'actualité? » Les réponses à cette seule question révèlent une différence importante entre les Autochtones et les autres répondants. Alors que 73 % de ces derniers ont déclaré suivre les nouvelles chaque jour, c'était le cas pour seulement 59 % des Autochtones (tableau 3). Comme pour d'autres variables examinées ci-dessus, cet écart est en partie le reflet de différences sociodémographiques sous-jacentes, et l'âge s'avère encore la principale variable confusionnelle (les jeunes étant beaucoup moins susceptibles de suivre les nouvelles régulièrement). Toutefois, même si on applique des méthodes de régression à variables multiples à toutes les variables sociodémographiques, il reste une différence entre les Autochtones et les autres répondants (les résultats ne sont pas présentés).

Tableau 3 : Suivre les nouvelles, Autochtones et autres répondants

<i>Suivre les nouvelles et l'actualité</i>	Autochtones	Autres répondants
Quelques fois par mois ou moins	15,7 %	10,1 %
Quelques fois par semaine	25,4 %	17,0 %
Quotidiennement	58,9 %	72,9 %
(N)	(649)	(20 534)

Il n'est pas surprenant de constater un lien important entre le fait de suivre les nouvelles, d'une part, et la propension à voter, d'autre part (graphique 5). Dans la population générale, la différence dans les taux de participation à l'élection de 2000 entre les personnes qui suivent les nouvelles quotidiennement et celles qui ne le font pas plus que quelques fois par mois est de 23 points de pourcentage. Chez les Autochtones, la participation électorale est fortement liée à l'attention portée aux nouvelles et à l'actualité. Le taux de participation publié du groupe qui porte le moins d'intérêt à ces questions est de seulement 35 %.



Il reste sûrement des éléments à découvrir sur la relation entre l'intérêt pour la politique et l'exercice du droit de vote. Une série de questions plus exhaustive pourrait être utile à cet effet. Néanmoins, il convient d'admettre que le manque d'intérêt pour la politique pourrait être non pas un motif de désengagement politique, mais simplement un symptôme supplémentaire de ce désengagement. Il est plus judicieux de se demander *pourquoi* certains individus et groupes ont tendance à ne pas s'intéresser à la politique, ce qui mène à des questions plus larges sur le détachement et la désaffection vis-à-vis du système politique et de la société canadienne. Il vaut toutefois la peine de considérer l'intérêt pour la politique comme une dimension distincte de l'engagement qui est étroitement liée à la participation électorale et qui jette au moins un peu plus de lumière sur les causes de la faible participation électorale des Autochtones.

Questions pratiques

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes centrés sur les ressources sociodémographiques et les facteurs de motivation qui influent sur la participation électorale. Outre ces éléments, la documentation traite beaucoup des circonstances pratiques qui entravent ou qui facilitent le vote. Dans le cas des groupes défavorisés, en particulier, il est très utile d'examiner de près divers obstacles concrets au vote.

L'un des obstacles possibles à la participation électorale est la mobilité résidentielle. On a avancé que le fait de déménager fréquemment nuit à la création d'attaches communautaires et peut donc avoir un effet négatif sur le sentiment d'appartenance d'une personne (Highton 2000). Si les répercussions de la mobilité résidentielle se limitaient à cela, on pourrait la considérer comme

une variable superflue dans une analyse qui tient directement compte des sentiments d'appartenance et d'attachement. Cependant, le fait de déménager fréquemment a d'autres conséquences. En particulier, ce facteur peut nuire à l'inscription électorale, créant un obstacle procédural au vote (Highton 2000). Même si historiquement cette préoccupation a été moins importante au Canada en raison des recensements qui étaient effectués de porte en porte juste avant chaque élection (méthode qui permettait d'inscrire presque tous les électeurs admissibles), il s'agit d'un problème plus important depuis l'adoption d'une liste électorale permanente, qui a été utilisée pour la première fois à l'élection fédérale de 2000. Même si cette banque de données informatisée des électeurs admissibles est mise à jour régulièrement grâce à l'information provenant d'autres organismes du gouvernement (p. ex. l'Agence du revenu du Canada), les renseignements sur les personnes qui déménagent fréquemment sont moins souvent à jour, et ces personnes doivent donc prendre des mesures pour s'assurer qu'elles sont sur la liste électorale. Même si les procédures ne sont pas onéreuses, elles peuvent représenter un obstacle supplémentaire qui fait la différence entre la participation et l'abstention, particulièrement chez ceux qui ne connaissent pas bien les procédures électorales (Black 2005).

Les problèmes de santé sont un deuxième facteur pratique qui peut nuire au vote. Les handicaps physiques peuvent susciter des problèmes de mobilité et, par conséquent, d'accès au bureau de scrutin (Prince 2007). Les problèmes de santé peuvent également entraîner des troubles psychologiques, et nuire ainsi à la participation électorale.

La présence ou l'absence d'autres adultes dans le foyer est un troisième facteur circonstanciel qui influe sur la participation électorale. En effet, la présence d'autres électeurs potentiels peut favoriser la participation, que ce soit par l'influence indirecte de discussions politiques ou par des encouragements à participer le jour même du scrutin. Des études sur les habitudes de vote dans les foyers ont conclu qu'une telle influence peut être considérable (Gray 2003). Dans le même ordre d'idées, on a avancé que la présence d'enfants peut nuire au vote en raison du manque de temps et des préoccupations liées aux questions familiales (Wolfinger et Wolfinger 2008). On peut supposer que de tels effets seraient plus marqués chez les parents qui sont chefs de famille monoparentale puisqu'ils auraient plus de difficulté à aller voter (Gimpel et Schuknecht 2003, 475). Selon ce raisonnement, les répondants de l'ESG ont été catégorisés en trois types de famille, selon les niveaux de participation électorale : les chefs de famille monoparentale, les adultes célibataires et les couples.

Le tableau 4 révèle que, dans les trois cas, les Autochtones sont moins susceptibles de voter. Environ 43 % des répondants autochtones déclarent avoir déménagé au cours des trois dernières années, contre 28 % des non-Autochtones. Bien que cela reflète, en partie, l'âge de la population autochtone et le fait que les jeunes déménagent plus souvent, il reste une différence dans les taux de mobilité résidentielle même quand on applique une méthode de régression à variables multiples à l'âge et aux autres variables sociodémographiques (les résultats ne sont pas indiqués).

Tableau 4 : Obstacles pratiques à la participation, Autochtones et autres répondants

	Autochtones	Autres répondants
Mobilité résidentielle		
Déménagé depuis moins d'1 an	20,6 %	12,3 %
Déménagé depuis 1 à 3 ans	22,1 %	16,1 %
Pas déménagé depuis 3 ans ou plus	57,4 %	71,6 %
(N)	(652)	(20 483)
État de santé		
Mauvais/moyen	19,2 %	12,5 %
Bon	30,6 %	26,9 %
Très bon/excellent	50,2 %	60,7 %
(N)	(657)	(20 765)
Type de famille		
Chef de famille monoparentale	15,5 %	7,7 %
Adulte célibataire	20,4 %	21,3 %
Couple	64,1 %	70,9 %
(N)	(658)	(20 799)

Source : Enquête sociale générale 17, 2003

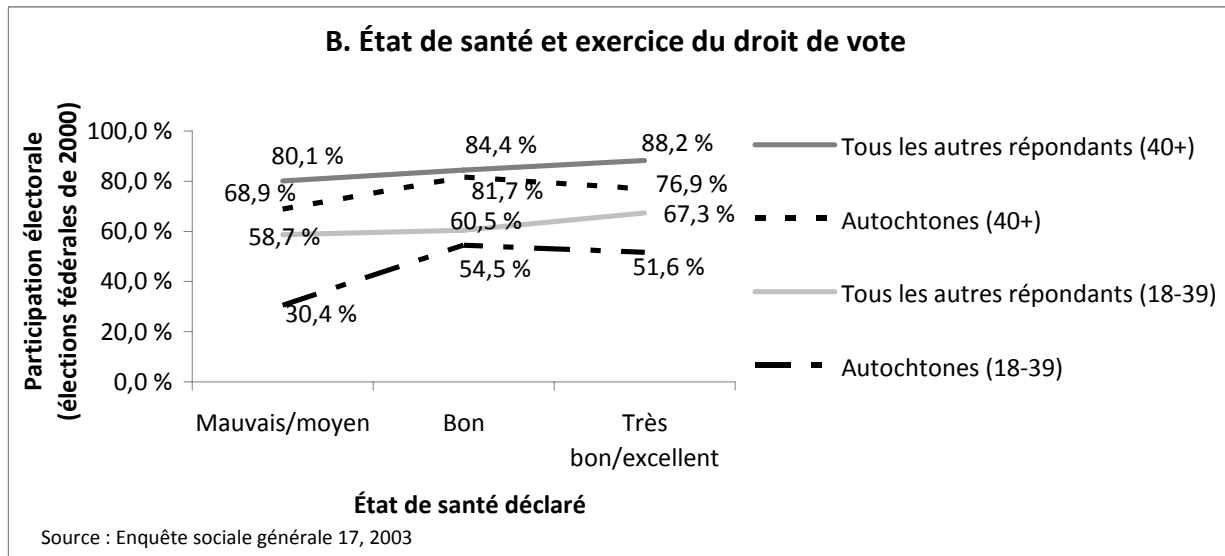
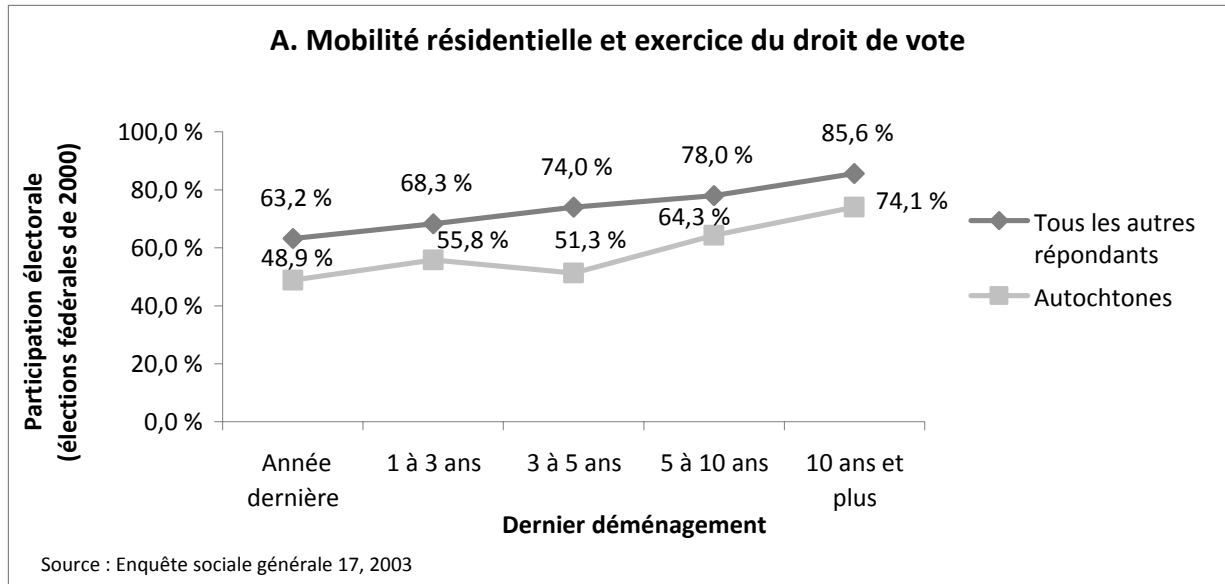
L'état de santé déclaré par les Autochtones est relativement mauvais par rapport à celui de la population générale. Seulement 50 % des Autochtones déclarent que leur état de santé est très bon ou excellent, contre 61 % des non-Autochtones. L'âge de la population autochtone masque l'ampleur des différences puisque les jeunes sont généralement en meilleure santé. Quand on établit des comparaisons au sein des catégories d'âge, on découvre des écarts plus importants. Chez les 30 à 39 ans, par exemple, 49 % des Autochtones indiquent que leur état de santé est très bon ou excellent, contre 71 % des non-Autochtones. Chez les 40 à 49 ans, ces taux sont de 44 et 61 %, respectivement.

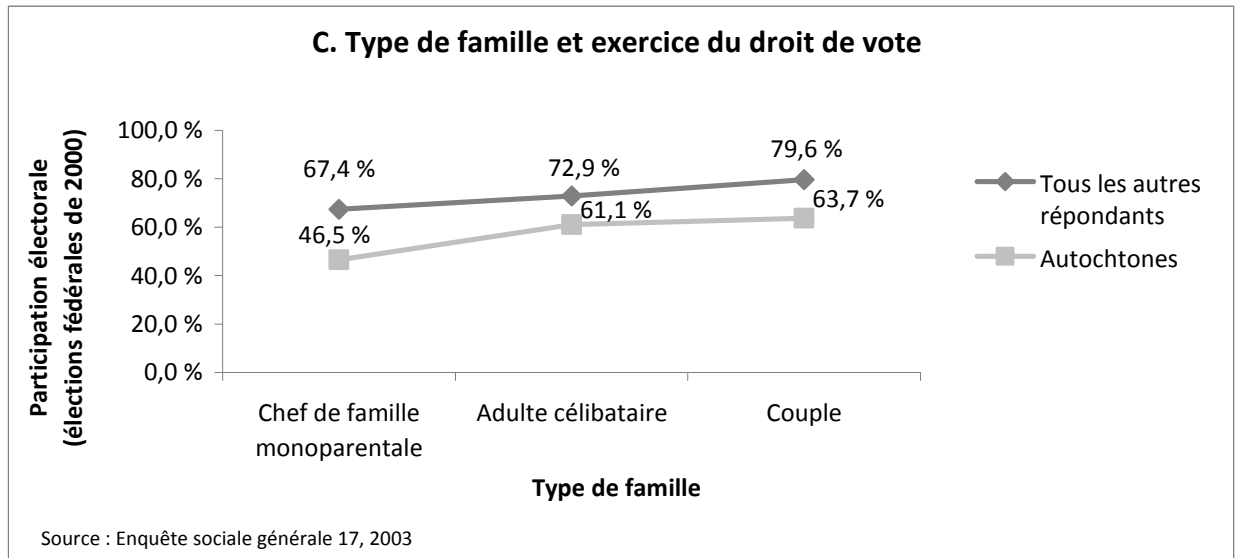
Enfin, la composition des familles dans la population autochtone est également moins favorable à la participation électorale. Chez les répondants autochtones, il y a environ deux fois plus de chefs de famille monoparentale et un peu moins de personnes vivant en couple.

Le graphique 6 fait état des effets de ces trois facteurs sur la participation à l'élection fédérale de 2000. Il révèle une baisse importante du vote avec l'augmentation de la mobilité résidentielle, à peu près autant chez les non-Autochtones que chez les Autochtones. L'état de santé est également relié à la participation. Quand on examine cette relation au sein de deux grandes catégories d'âge – modification nécessaire parce que les jeunes sont en bien meilleure santé que leurs aînés, mais sont également moins nombreux à voter – il ressort nettement que les personnes dont l'état de santé est relativement mauvais sont moins susceptibles de voter. Au sein de la population autochtone, la taille des échantillons est limitée par cette configuration particulière des résultats. Les tendances chez les non-Autochtones constituent donc un baromètre plus fiable. Dans cette population, il y a une différence d'environ huit ou neuf points de pourcentage entre les personnes dont l'état de santé est excellent ou très bon et celles dont l'état de santé est moyen

ou mauvais. Enfin, le taux de participation électorale est moins élevé chez les chefs de famille monoparentale. De plus, même si la différence est moindre, les adultes célibataires sont moins nombreux à voter que ceux qui vivent en couple. Chez les répondants autochtones, la différence de participation électorale entre les chefs de famille monoparentale et les personnes vivant en couple est de 17 points de pourcentage.

Graphique 6 : Circonstances pratiques et vote, Autochtones et autres répondants





Participation électorale chez les Autochtones : analyse multivariables

Jusqu'à maintenant, notre enquête a principalement examiné, un à la fois, des facteurs de participation électorale autochtone recensés par des études antérieures et a évalué leur importance en s'appuyant sur les variables pertinentes des données de l'ESG 17. Toutefois, au début de notre étude, nous avons utilisé une analyse de régression pour examiner l'écart entre les Autochtones, à la fois urbains et ruraux, et les autres répondants en tenant compte des effets de variables sociodémographiques pertinentes. Nous retournons à cette méthode d'analyse pour étudier comment d'autres facteurs influent sur cet écart.

Les deux premières colonnes du tableau 5 reprennent les résultats à variables multiples du tableau 1 : un modèle initial de régression des moindres carrés ordinaires comprenant des variables représentant les Autochtones urbains, les Autochtones ruraux et les non-Autochtones ruraux; et un second modèle comprenant l'âge, la scolarité et le revenu. Les autres colonnes montrent les chiffres résultant de l'ajout d'autres variables dans l'équation de régression. Le premier ensemble de variables comprend les variables liées à l'appartenance et à la confiance. Ensuite, on a ajouté la variable unique mesurant la fréquence à laquelle les répondants suivaient les nouvelles et, enfin, les variables représentant les obstacles pratiques à la participation.

Avec l'ajout de ces variables, l'écart pour les Autochtones urbains descend à -8,0 et celui pour les Autochtones ruraux à -3,5. Ces écarts sont beaucoup moins importants que les différences initiales de -19,2 et de -14,2 respectivement, ce qui indique que le modèle global explique en grande partie l'écart de participation des Autochtones. Comme nous l'avons déjà noté, une grande partie de l'explication tient aux facteurs sociodémographiques. Quand ces derniers sont pris en compte, l'influence des autres variables – c'est-à-dire la réduction des coefficients relatifs aux Autochtones à mesure que ces variables sont ajoutées au modèle – est relativement modeste.

**Tableau 5 : Le vote à l'élection fédérale de 2000, facteurs sociodémographiques et autres
(tous les répondants)**

	B	B	B	B	B	(et)
Autochtones urbains	-19,2*	-10,7*	-9,9*	-9,5*	-8,0*	(2,0)
Autochtones ruraux	-14,2*	-6,0**	-4,3	-3,8	-3,5	(2,6)
Non-Autochtones ruraux	2,4*	2,8*	1,9*	2,3*	1,4**	(0,7)
Âge		33,2*	30,6*	27,4*	24,6*	(0,9)
Scolarité		12,2*	11,1*	9,9*	9,9*	(0,9)
Revenu		9,1*	8,1*	7,3*	3,5*	(0,9)
Attachement à la prov./au Can.			7,0*	6,4*	6,3*	(0,9)
Confiance sociale			6,7*	6,6*	5,3*	(0,8)
Confiance dans les institutions			6,8*	6,8*	6,0*	(0,9)
Suivre les nouvelles				13,6*	13,2*	(0,9)
Dernier déménagement					10,1*	(0,8)
État de santé					5,3*	(0,8)
Type de famille					7,1*	(0,9)
Constante	76,7	45,1	35,3	27,5	16,9	(1,4)
R ²	0,005	0,096	0,106	0,116	0,128	
(N)	(20 981)	(20 981)	(20 981)	(20 981)	(20 981)	

*p<0,01; **p<0,05

Notes : Les entrées sont des coefficients de régression non normalisés et des erreurs-types (pour le dernier modèle seulement) fondées sur la régression des moindres carrés ordinaires.

Variable dépendante : le vote à l'élection fédérale de 2000, code 0 (n'a pas voté) et 100 (a voté).

Toutes les variables indépendantes équivalent à 0 ou à 1. Pour les variables binaires, le 1 représente la catégorie indiquée dans le tableau; pour les autres variables, le 0 représente la catégorie dont le taux de participation est le moins élevé, et le 1, la catégorie dont le taux de participation est le plus élevé.

Les résultats de l'analyse de régression logistique sont présentés à l'annexe B pour le dernier modèle.

Source : Enquête sociale générale 17, 2003

Toutefois, cette approche doit être considérée comme minimaliste pour évaluer des facteurs qui ne sont pas des variables sociodémographiques. En effet, les changements que subissent les coefficients de l'âge, de la scolarité et du revenu, à mesure que d'autres variables sont ajoutées au modèle, ont aussi de l'importance. Par exemple, le coefficient relatif au revenu, dont la valeur initiale était de 9,1 (dans le modèle 2), n'est que de 3,5 dans le modèle final, où on a ajouté d'autres variables à l'équation. Cela montre que des facteurs comme la mobilité résidentielle, l'état de santé et le type de famille aident à comprendre pourquoi les personnes à faible revenu votent moins, ce qui explique davantage les raisons pour lesquelles les Autochtones, dont les revenus sont beaucoup moins élevés que ceux des autres Canadiens, sont moins portés à voter. En examinant l'effet d'autres variables seulement après la prise en compte des facteurs sociodémographiques, nous limitons en fait leur potentiel explicatif à cette composante de l'écart de participation qui va au-delà de ce qui peut être relié au profil sociodémographique distinctif de la population autochtone.

Cette approche est justifiée dans la mesure où il y a lieu de déterminer quelle part de l'écart est de source proprement « autochtone » et laquelle est simplement le reflet de variables sociodémographiques plus générales, avant de porter notre attention sur d'autres facteurs explicatifs. Cependant, au bout du compte, il faut reconnaître que ces autres facteurs influent sur la participation électorale autochtone à la fois directement *et* indirectement par l'entremise de leurs liens avec des caractéristiques sociodémographiques de base qui distinguent nettement les Autochtones des non-Autochtones. Pour avoir la pleine mesure de ces effets, nous pouvons simplement éliminer les facteurs sociodémographiques du modèle et permettre aux autres variables d'expliquer, en elles-mêmes, l'écart. Quand on adopte cette méthode, les coefficients pour les Autochtones urbains et ruraux sont respectivement de -11,8 et de -7,4. Autrement dit, si on exclut les facteurs sociodémographiques, environ la moitié de l'écart de participation autochtone peut être liée aux autres facteurs que nous avons nommés.

Le modèle de base à variables multiples peut également être quelque peu trompeur dans la mesure où il suppose que les effets d'une variable indépendante donnée sont les mêmes pour les Autochtones que pour les non-Autochtones. Dans les sections précédentes, nous avons constamment tenu compte de la possibilité que l'influence de certains facteurs sur le vote puisse être plus ou moins prononcée chez la population autochtone et, dans les faits, nous avons relevé des traces de tels effets différentiels à plus d'un endroit. L'inclusion de tels effets dans un seul modèle de régression est un procédé plus complexe qui rend l'interprétation des coefficients plus difficile. Une approche plus simple consiste à juxtaposer des modèles parallèles pour les deux groupes afin de déterminer si des divergences considérables font surface en ce qui concerne les effets de variables particulières sur la participation électorale.

Le tableau 6 montre les modèles de régression des moindres carrés ordinaires pour les Autochtones et les autres répondants. Il confirme largement les résultats de l'analyse présentée dans les sections précédentes. Certaines variables semblent avoir des effets plus importants sur la participation électorale des Autochtones. Ces variables comprennent des facteurs socioéconomiques : les coefficients relatifs à la scolarité et au type de famille sont tous deux beaucoup plus importants dans le modèle relatif aux Autochtones. Il s'agit également des variables reflétant la confiance sociale et la confiance dans les institutions publiques : ici encore, les coefficients dans le modèle relatif aux Autochtones sont beaucoup plus importants que ceux dans l'autre modèle. Comme l'échantillon des Autochtones est relativement petit, il y a des erreurs-types considérables pour toutes les variables dans ce modèle. Si on réalisait un test plus officiel (c.-à-d. si on créait un seul modèle de régression assorti d'effets d'interaction) afin de déterminer si les différences entre les coefficients en question dans les modèles relatifs aux Autochtones et aux non-Autochtones sont statistiquement significatives, elles ne le seraient sûrement pas. Néanmoins, la tendance générale des résultats permet de conclure provisoirement qu'un certain nombre de facteurs liés à un désavantage socioéconomique et à des sentiments d'aliénation et de méfiance semblent avoir des répercussions plus négatives sur la participation électorale dans la population autochtone que chez les Canadiens en général.

Tableau 6 : Le vote à l'élection fédérale de 2000, facteurs sociodémographiques et autres (Autochtones et non-Autochtones)

	Autochtones		Non-Autochtones	
	B	(et)	B	(et)
Ruraux	5,7	(3,8)	1,5**	(0,7)
Âge	26,3*	(5,6)	24,5*	(0,9)
Scolarité	15,2*	(5,6)	9,8*	(0,9)
Revenu	7,5	(6,4)	3,4*	(0,9)
Attachement à la prov./au Can.	4,9	(5,4)	6,4*	(0,9)
Confiance sociale	12,8*	(4,9)	5,1*	(0,8)
Confiance dans les institutions	16,9*	(5,8)	5,6*	(0,9)
Suivre les nouvelles	16,0*	(5,0)	13,1*	(0,9)
Dernier déménagement	11,9**	(5,3)	10,0*	(0,8)
État de santé	-0,1	(5,1)	5,4*	(0,8)
Type de famille	12,4**	(5,1)	6,9*	(0,9)
Constante	-7,7	(7,7)	17,6	(1,4)
R ²	0,148		0,123	
(N)	(640)		(20 341)	

*p<0,01; **p<0,05

Notes : Les entrées sont des coefficients de régression non normalisés et des erreurs-types (pour le dernier modèle seulement) fondées sur la régression des moindres carrés ordinaires.

Variable dépendante : le vote à l'élection fédérale de 2000, code 0 (n'a pas voté) et 100 (a voté).

Toutes les variables indépendantes équivalent à 0 ou à 1. Pour les variables binaires, le 1 représente la catégorie indiquée dans le tableau; pour les autres variables, le 0 représente la catégorie dont le taux de participation est le moins élevé, et le 1, la catégorie dont le taux de participation est le plus élevé.

Les résultats de l'analyse de régression logistique sont présentés à l'annexe B pour le dernier modèle.

Source : Enquête sociale générale 17, 2003

Conclusion

Les données de l'Enquête sociale générale de 2003 permettent de mieux comprendre pourquoi il existe une aussi grande différence entre le niveau de participation électorale des personnes d'ascendance autochtone et celui de la population canadienne générale. Les quelques études existantes ont avancé des explications, pour la plupart fondées sur des hypothèses. Parmi ces hypothèses, la plus notable est celle selon laquelle une identité nationaliste autochtone émergente, qui considère les institutions et les pratiques politiques canadiennes comme étrangères, expliquerait le déclin des taux de participation. Cette hypothèse, en grande partie non vérifiée jusqu'à maintenant, peut être évaluée dans les limites des données de l'ESG. Les conclusions auxquelles nous sommes parvenus – grâce à des analyses bidimensionnelles et à variables multiples – affaiblissent l'hypothèse nationaliste. Le facteur nationaliste est pertinent, mais ne ressort pas comme un élément de première importance. Les facteurs sociodémographiques comme l'âge, le revenu et la scolarité sont ceux qui influent le plus sur la participation électorale. Des facteurs pratiques et circonstanciels, comme la mobilité et l'état de santé, ont également une grande influence sur les taux de participation.

Les recherches à venir pourraient s'appuyer avec profit sur les constatations et les méthodes d'analyse que nous avons présentées. Nous avons mis l'accent sur les variables que nous croyons les plus pertinentes, mais les données de l'ESG 17 contiennent un large éventail d'autres variables liées à l'engagement social et civique qui pourraient éclairer davantage les facteurs de la participation électorale autochtone. Les chercheurs pourraient également consulter d'autres enquêtes de Statistique Canada, dont l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation, qui a été réalisée en plusieurs phases, puisque ces enquêtes contiennent des questions sur la participation électorale et comprennent sûrement, en raison de la grande taille de leurs échantillons, un nombre important de répondants autochtones. L'utilisation d'autres données permettrait également l'examen de la participation des Autochtones à d'autres élections que l'élection fédérale de 2000 (une limite de notre étude).

Même si le sujet n'est évidemment pas épuisé, nos résultats concernant les causes de l'écart de participation électorale chez les personnes d'ascendance autochtone suggèrent certains changements politiques importants. Un certain nombre des facteurs qui influent le plus sur le vote des Autochtones sont les mêmes que pour les non-Autochtones. Par conséquent, les initiatives d'organisations comme l'APN, Élections Canada, les partis politiques, les organismes civiques, etc. qui ciblent les communautés autochtones devraient intégrer les initiatives destinées à la population générale. Il s'agit d'une conclusion surprenante et importante qui ressort de nos données. Des programmes à long terme visant à réduire les différences dans les niveaux de scolarité et de revenu aideront à diminuer l'écart en matière de participation électorale. À court terme, il faudrait déployer des efforts pour réduire les obstacles circonstanciels au vote qui affectent les populations mobiles et les personnes qui ont de la difficulté à voter en raison de conditions familiales ou de problèmes de santé. Même s'il ne s'agit pas d'un facteur aussi important qu'on le croyait initialement, le sentiment d'aliénation à l'égard des institutions publiques peut être atténué si on fait en sorte que ces institutions tiennent compte davantage des

personnes et des enjeux autochtones. Enfin, comme l'âge est le facteur le plus important, il est essentiel que les programmes visant à encourager le vote chez les jeunes ciblent particulièrement les communautés autochtones puisque la proportion de jeunes dans ces communautés est beaucoup plus importante que dans la population générale.

Annexe A Questions d'échantillonnage et de pondération

La question utilisée pour identifier les répondants autochtones dans l'ESG 17 concernait les origines ethniques, et les répondants pouvaient donner jusqu'à quatre réponses (essentiellement la même question est utilisée dans le recensement pour déterminer l'origine ethnique). La proportion des répondants qui ont au moins une certaine ascendance autochtone selon l'ESG est très proche des estimations démographiques. Le pourcentage total de répondants qui ont déclaré avoir une certaine ascendance autochtone dans l'ESG est de 5,3 %, ce qui est presque identique à la donnée du recensement de 2006, à savoir 5,4 % (Statistique Canada 2008a).

Cette catégorisation suppose toutefois une définition large du terme « Autochtone ». En supposant que les problèmes de détachement et de désaffection sont essentiels pour expliquer la participation électorale autochtone, il est peut-être plus pertinent de tenir compte seulement des personnes qui se déclarent Autochtones – 3,8 % de la population canadienne, selon le recensement de 2006 (Statistique Canada 2008b). Comme il n'y avait aucune question de ce genre dans l'ESG, nous avons adopté une autre approche pour nous assurer que l'échantillon comprenait un groupe plus limité de personnes qui se déclareraient probablement Autochtones. Une option était de tenir compte seulement des personnes qui n'avaient mentionné que leurs origines autochtones dans la question sur l'ascendance. Cela aurait toutefois probablement été une approche trop restrictive puisque les données du recensement (Statistique Canada 2008c) révèlent que seulement 2 % de la population canadienne fait partie de cette catégorie (encore une fois, le nombre obtenu dans le cas de l'ESG, soit 1,9 %, est presque identique). L'autre approche, qui est celle que nous avons adoptée, consistait à tenir compte seulement des personnes qui avaient indiqué leurs origines autochtones comme *première* réponse – 3,1 % de l'échantillon de l'ESG, ou 771 répondants en tout.

Pour des raisons qui ne sont pas tout à fait claires, la répartition de ces répondants dans les diverses régions du Canada n'est pas entièrement conforme aux statistiques démographiques. En particulier, il y a plus de répondants autochtones du Québec qu'on ne s'y attendrait et moins de répondants autochtones des autres régions du pays (tableau A1). Pour corriger cette situation, on a calculé une série de coefficients de pondération pour rendre la répartition provinciale des répondants autochtones conforme aux estimations démographiques sur les personnes d'ascendance autochtone, selon les données du recensement de 2006. Les femmes autochtones sont légèrement surreprésentées dans l'échantillon (56,5 %), pour des raisons qui ne sont pas, elles non plus, très claires. Par conséquent, un autre coefficient de pondération a été appliqué pour rendre l'échantillon conforme au ratio démographique autochtone, à savoir 51,6 % de femmes et 48,4 % d'hommes.

Tableau A1 : Répartition des personnes d'ascendance autochtone par région

	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta/C.-B.
Population (recensement de 2006)	7,7 %	16,3 %	24,9 %	20,7 %	30,5 %
Échantillon de l'ESG	5,5 %	34,3 %	19,9 %	16,0 %	24,4 %

Sources : Statistique Canada 2008a; Enquête sociale générale 17, 2003

Ces coefficients de pondération étant en place (en plus d'un coefficient de pondération général fourni par Statistique Canada pour garantir la conformité avec les estimations démographiques), la répartition urbaine/rurale parmi les répondants autochtones est de 59,5 % contre 40,5 %¹⁵. Cette répartition est presque identique à celle découlant du recensement de 2006, fondée sur les répondants qui se sont déclarés d'ascendance autochtone : 59,7 % par rapport à 40,3 % (Statistique Canada 2008a). Dans le même recensement, si l'on tient compte des répondants qui se déclarent Autochtones plutôt que de ceux qui se disent d'ascendance autochtone, la répartition urbaine-rurale est de 53,2 % par rapport à 46,8 % (Statistique Canada 2008b) – ce qui est raisonnablement proche de notre échantillon de l'ESG¹⁶.

L'écart le plus important concernant le lieu de résidence est celui entre la population autochtone et la population non autochtone du Canada. Dans l'échantillon de l'ESG, 81 % des répondants non autochtones vivaient dans des régions urbaines, et seulement 19 % dans des régions rurales.

¹⁵ Le taux de personnes habitant en zone urbaine comprend celles qui vivent dans une région métropolitaine de recensement (RMR) et dans une agglomération de recensement (AR). Les RMR sont constituées d'une municipalité ou de plusieurs municipalités adjacentes centrées sur un noyau urbain de 100 000 habitants ou plus. Les AR sont constituées d'une municipalité ou de plusieurs municipalités adjacentes centrées sur un noyau urbain de 10 000 habitants ou plus. Ainsi, le taux de personnes habitant en zone rurale comprend celles qui vivent dans de petites villes (conformément à l'approche utilisée par Statistique Canada dans sa définition des résidents urbains et ruraux).

¹⁶ Dans les données de recensement, les catégories utilisées sont les régions urbaines, les régions rurales et les réserves. Dans les données de recensement citées ci-dessus, les personnes qui vivent dans des réserves sont comprises dans la population rurale.

Annexe B Résultats de l'analyse de régression logistique à variables multiples dans les tableaux 5 et 6

Tableau B1 : Le vote à l'élection fédérale de 2000, facteurs sociodémographiques et autres (tous les répondants)

	B	(et)
Autochtones urbains	-0,35*	(0,11)
Autochtones ruraux	-0,15	(0,15)
Non-Autochtones ruraux	0,09**	(0,05)
Âge	1,52*	(0,06)
Scolarité	0,69*	(0,06)
Revenu	0,19*	(0,06)
Attachement à la prov./au Can.	0,42*	(0,06)
Confiance sociale	0,31*	(0,05)
Confiance dans les institutions	0,37*	(0,06)
Suivre les nouvelles	0,69*	(0,05)
Dernier déménagement	0,60*	(0,05)
État de santé	0,36*	(0,05)
Type de famille	0,40*	(0,06)
Constante	-2,22	(0,09)
R ² de Nagelkerke	0,184	
(N)	(20 981)	

*p<0,01; **p<0,05

Notes : Les entrées sont des coefficients de régression logistique et des erreurs-types fondés sur le même modèle que celui dans la dernière colonne du tableau 5.

Variable dépendante : le vote à l'élection fédérale de 2000, code 0 (n'a pas voté) et 100 (a voté).

Toutes les variables indépendantes équivalent à 0 ou à 1. Pour les variables binaires, le 1 représente la catégorie indiquée dans le tableau; pour les autres variables, le 0 représente la catégorie dont le taux de participation est le moins élevé, et le 1, la catégorie dont le taux de participation est le plus élevé.

Source : Enquête sociale générale 17, 2003

Tableau B2 : Le vote à l'élection fédérale de 2000, facteurs sociodémographiques et autres (Autochtones et non-Autochtones)

	Autochtones		Non-Autochtones	
	B	(et)	B	(et)
Ruraux	0,30	(0,19)	0,09**	(0,05)
Âge	1,36*	(0,29)	1,53*	(0,06)
Scolarité	0,78*	(0,28)	0,69*	(0,06)
Revenu	0,40	(0,32)	0,19*	(0,06)
Attachement à la prov./au Can.	0,23	(0,26)	0,42*	(0,06)
Confiance sociale	0,61*	(0,24)	0,30*	(0,05)
Confiance dans les institutions	0,83*	(0,28)	0,34*	(0,06)
Suivre les nouvelles	0,75*	(0,24)	0,69*	(0,05)
Dernier déménagement	0,58**	(0,26)	0,60*	(0,05)
État de santé	0,04	(0,26)	0,37*	(0,05)
Type de famille	0,60**	(0,25)	0,39*	(0,06)
Constante	-2,89	(0,42)	-2,21	(0,09)
R ² de Nagelkerke	0,220		0,178	
(N)	(640)		(20 431)	

*p<0,01; **p<0,05

Note : Les entrées sont des coefficients de régression logistique et des erreurs-types fondés sur le même modèle que celui dans la dernière colonne du tableau 6.

Variable dépendante : le vote à l'élection fédérale de 2000, code 0 (n'a pas voté) et 100 (a voté).

Toutes les variables indépendantes équivalent à 0 ou à 1. Pour les variables binaires, le 1 représente la catégorie indiquée dans le tableau; pour les autres variables, le 0 représente la catégorie dont le taux de participation est le moins élevé, et le 1, la catégorie dont le taux de participation est le plus élevé.

Source : Enquête sociale générale 17, 2003

Remerciements

L'Enquête sociale générale, cycle 17, a été réalisée par Statistique Canada. Nous avons obtenu les données au Centre de données de recherche de l'Institut canadien de recherche en politique sociale de l'Université du Nouveau-Brunswick avec l'aide du D^r René Houle. Cette personne, ni aucun de ces organismes n'est responsable des analyses et des interprétations exposées dans le présent document.

Bibliographie

- BEDFORD, David. « Participation de l'électorat autochtone en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, novembre 2003, p. 18-23.
- BEDFORD, David, et Sidney POBIHUSHCHY. « On-Reserve Status Indian Voter Participation in the Maritimes », *Canadian Journal of Native Studies*, vol. 15, n° 2, 1995, p. 255-78.
- BLACK, Jerome H. « From Enumeration to the National Register of Electors », *Strengthening Canadian Democracy*, dans P. Howe, R. Johnston et A. Blais (dir.), Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 2005, p. 161-219.
- BLAIS, André, Elisabeth GIDENGIL, Neil NEVITTE et Richard NADEAU. « Where does turnout decline come from? », *European Journal of Political Research*, vol. 43, n° 2, 2004, p. 221-236.
- CAIRNS, Alan C. « La participation électorale des Autochtones dans la communauté canadienne », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, novembre 2003, p. 2-10.
- DALTON, Jennifer. « Alienation and Nationalism: Is it Possible to Increase First Nations Voter Turnout in Ontario? », *The Canadian Journal of Native Studies*, vol. 27, n° 2, 2007, p. 247-291.
- GIMPEL, James G., et Jason E. SCHUKNECHT. « Political Participation and the Accessibility of the Ballot Box », *Political Geography*, vol. 22, 2003, p. 471-488.
- GRAY, Mark Michael. *In the Midst of Fellows: The Social Context of the American Turnout Decision*, 2003. Thèse de doctorat, University of California.
- GUÉRIN, Daniel. « La participation des Autochtones aux élections fédérales canadiennes : tendances et conséquences », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, novembre 2003, p. 11-17.
- HIGHTON, Benjamin. « Residential Mobility, Community Mobility and Electoral Participation », *Political Behavior*, vol. 22, n° 2, 2000, p. 109-120.
- LIPHART, Arend. « Unequal Participation: Democracy's Unsolved Dilemma », *The American Political Science Review*, vol. 91, n° 1, 1997, p. 1-14.
- LIPSET, Seymour M. *Political Man: The Social Bases of Politics*, Garden City, Doubleday, 1963.
- MORRIS-JONES, Wyndraeth H. « In Defense of Apathy », *Political Studies*, vol. 2, n° 1, 1954, p. 25-37.
- NORRIS, Pippa. *A Virtuous Circle: Political Communications in Postindustrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

- PRINCE, Michael John. *La participation électorale des personnes ayant des besoins spéciaux*, Documents de travail sur la participation électorale et les pratiques de rayonnement, EC 91010, Ottawa, Directeur général des élections du Canada, 2007.
- COMITÉ DU TAUX DE RÉPONSE DE L'APRM. *Telephone Refusal Rates Still Rising: Results of the 2002 Response Rate Survey*, (en ligne), <http://www.mria-arim.ca/COMMITTEES/ResponseArticle01.asp>. Publié en 2003. COMITÉ DU TAUX DE RÉPONSE DE L'APRM : D^{re} Marillene Allen, présidente, Groupe de stratégie de recherche; Don Ambrose, Liaison avec les clients; Gary Halpenny, NFO CFgroup; D^{re} Trish Simmie, Camelford Graham, Recherche.
- ROSENSTONE, Steven J., et John M. HANSEN. *Mobilization, Participation and Democracy in America*, New York, Longman, 2003.
- RUBENSON, Daniel, André BLAIS, Patrick FOURNIER, Elisabeth GIDENGIL et Neil NEVITTE. « Accounting for the Age Gap in Turnout », *Acta Politica*, vol. 39, n° 4, 2004, p. 407-421.
- SILVER, Jim, Cyril KEEPER et Michael MACKENZIE. *A Very Hostile System in Which to Live: Aboriginal Electoral Participation in Winnipeg's Inner City*, Winnipeg Canadian Centre for Policy Alternatives, 2005.
- STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2006. *Ascendance autochtone (10), région de résidence (6), groupes d'âge (12) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces et les territoires, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %) – N° 97-558-XCBCB2006012* au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2 avril 2008.
- STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2006. *Identité autochtone (8), région de résidence (6), groupes d'âge (12) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces et les territoires, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %) – N° 97-558-XWE2006006* au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 15 janvier 2008.
- STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2006. *Origine ethnique (247), réponses uniques et multiples pour origine ethnique (3) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %) – N° 97-562-XWE2006006* au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2 avril 2008.
- WOLFINGER Nicholas H., et Raymond E. WOLFINGER. « Family Structure and Voter Turnout », *Social Forces*, vol. 86, n° 4, juin 2008, p. 1513-1528.